

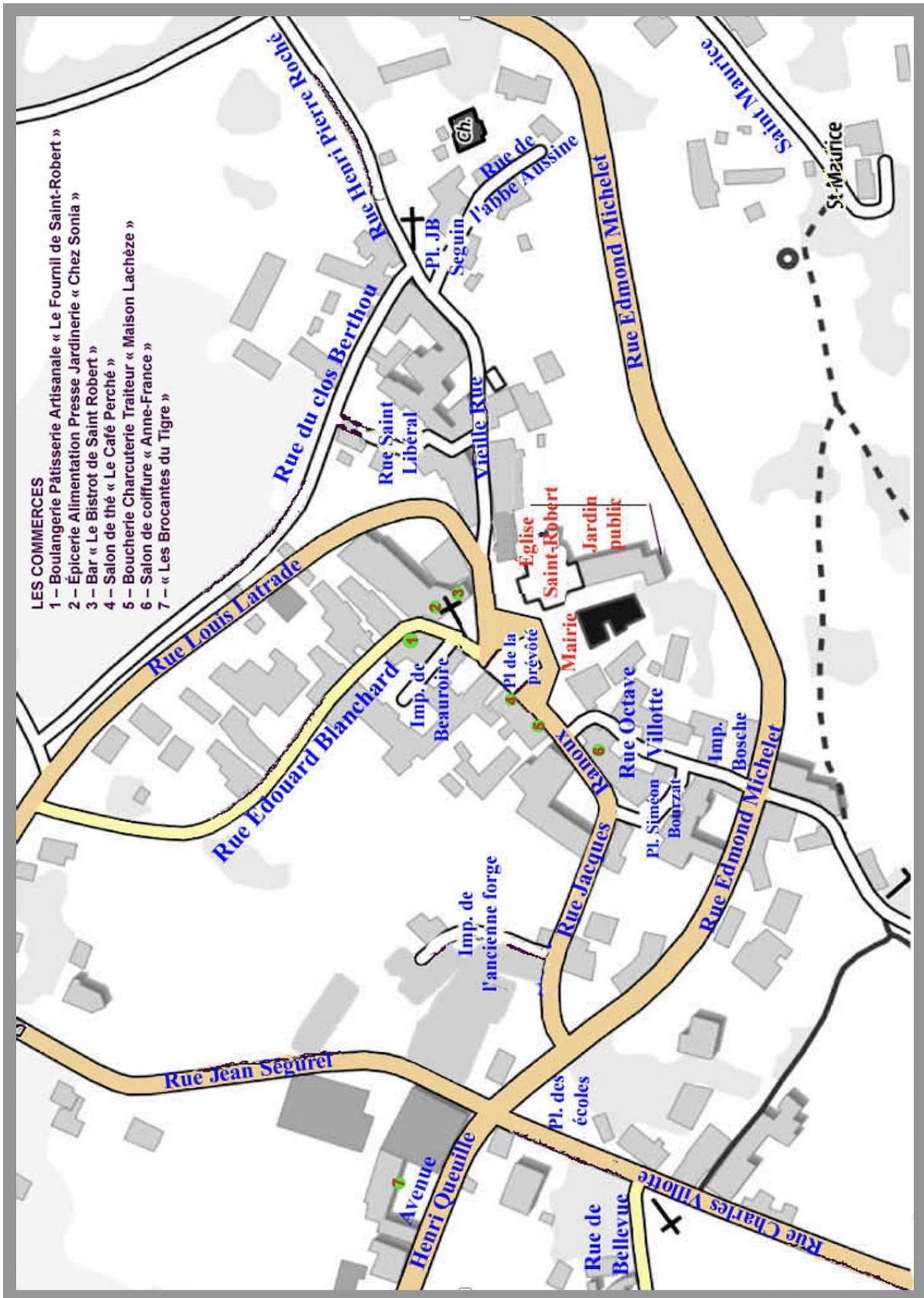
# BULLETIN MUNICIPAL de SAINT-ROBERT

2021

## SPECIAL TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



## Plan du centre bourg



## SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL	4
VOTRE CONSEIL MUNICIPAL	5
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	6
INFORMATIONS DIVERSES	7
TARIFS COMMUNAUX	7
POPULATION – RECENSEMENT	8
GESTES CITOYENS AU QUOTIDIEN	9
GENDARMERIE	10
BUDGET DE LA COMMUNE	11
RAMASSAGE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES	12
SIVOM D'AYEN (SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATIONS MULTIPLES) - SCOLARITE	13
SERVICES DE TRANSPORT	13
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME	14
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CORREZE	15
TOURISME	16
Plus beaux villages de France	16
Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoises	16
Office du tourisme (OT)	17
Sentiers balisés – Parcours Terra Aventura	17
<b>DOSSIER SPÉCIAL - LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À SAINT-ROBERT</b>	<b>18</b>
Témoignage « Professionnel du chauffage »	19
Témoignage « Chauffage de maison particulière »	20
Témoignage « Véhicule électrique »	20
Témoignage « La transition énergétique communale »	21
<b>LA TRIBUNE DES ASSOCIATIONS ET CLUBS SAINT-ROBERTOIS</b>	<b>22</b>
Les Amis de Saint-Robert	22
Comité de Jumelage	23
Club de bowls – Bowls Club	24
Comité des fêtes	24
Club Bel Air Amitiés	25
Association des Artisans et Commerçants de Saint-Robert	25
Club de football – SR3V	25
Société communale de Chasse	26
Foyer des jeunes	27
Échange culturel	27
ALBUM – 2021 EN PHOTOS	28
ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS DE SERVICES, INDÉPENDANTS	32
GITES ET CHAMBRES D'HÔTES	34
NUMÉROS UTILES	35

## Le mot du Maire et du Conseil Municipal

Chères Saint-Robertoises et chers Saint-Robertois,

Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter cette édition 2021, dans laquelle vous trouverez un bilan de l'année et des informations pratiques mises à jour. Vous constaterez que nous n'avons pas pu maintenir la page « état civil » afin de respecter la nouvelle réglementation. Nous avons décidé de faire cette année un *focus* sur la **transition énergétique**, car notre la commune et ses habitants s'impliquent lourdement dans cette tendance nécessaire pour l'avenir de notre planète.

Cette année aura à nouveau été marquée par la crise sanitaire. Toutefois, sur sa seconde moitié, nous avons pu renouer avec une activité quasi normale. Le dynamisme des associations et de la municipalité s'est pleinement manifesté, avec le déménagement de l'agence postale vers la mairie, cinq expositions, deux boutiques éphémères, la mise place d'un parcours d'entrée de village rue Blanchard, le festival de Saint Robert complet (cinq concerts payants et un concert d'ouverture gratuit), six marchés festifs, un critérium cycliste, la fête du Baco, le marché de Noël, deux foires aux veaux, etc. Remercions également les responsables des deux cafés de la place de l'Église, qui ont participé à l'ambiance et proposé leurs propres animations. Tout cela fait de Saint-Robert un village apprécié et recherché. Nous en mesurons les effets, car notre commune a accueilli pas moins de trente nouveaux arrivants et 10 maisons s'y sont vendues cette année.

Nos artisans et commerçants ont pu avoir une activité normale ou bien bénéficier des aides de l'État pour maintenir leur activité. Mais ils sont à présent souvent confrontés aux pénuries de matériel ou de main-d'œuvre, corollaires de la reprise économique.

En 2021, la commune s'est réorganisée et mieux équipée pour améliorer son entretien, et a poursuivi un important programme d'investissements : routes, matériel d'entretien, mise en sécurité du contrebas du jardin public et rénovation énergétique du bâtiment de la salle André Rousseau. En 2022, ce seront la mise en sécurité de nos deux vieilles portes de pierre (reliques des anciennes fortifications), le remplacement de la chaudière au fioul de la mairie par une pompe à chaleur, l'enfouissement des câbles et la rénovation de l'éclairage public de la route de Louignac qui devraient être au programme.

Bonne lecture !

***Tous les membres du Conseil municipal vous souhaitent une très bonne année 2022 pour vous et tous vos proches.***

## Votre Conseil Municipal



**Maire** : Philippe Hampikian – **1er Adjoint** : Claude Achard – **2ème Adjoint** : Christophe Mesmin  
**Conseillers municipaux**

1<sup>er</sup> rang, de G à D : Olivier Desmaison, Sylvie Fouquet, Laurent Faucher, Laetitia Mauri  
 2<sup>ème</sup> rang : Stéphanie Colas, Jean Pierre Luçon, Liliane Molenkamp, Josy Achard

Le conseil municipal est à votre disposition pour tout échange. Sur simple demande à la mairie, vous pouvez obtenir un rendez-vous ou être rappelé par téléphone.

<b>Commissions municipales</b>	<b>Responsable ou titulaire</b>
Administration, secrétariat, finance	Claude Achard
Aménagement et entretien du territoire, voirie, assainissement, agents	Christophe Mesmin
Relations Sociales, affaires et transports scolaires	Liliane Molenkamp
Tourisme et culture	Olivier Desmaison
Gestion des biens communaux : salles, locations, mairie, église, cimetière	Josy Achard
Associations, sport, fêtes, cérémonies	Jean-Pierre Luçon
Artisans, commerces	Stéphanie Colas
Communication	Laetitia Mauri
Agriculture	Laurent Faucher
Commission d'appels d'offre	Josy Achard
<b>Participations agglomération, syndicats, associations</b>	<b>Responsable ou titulaire</b>
Agglo de Brive, Office de Tourisme Bassin de Brive	Philippe Hampikian
SIVOM Ayen	Christophe Mesmin
SIEA Electrification	Christophe Mesmin
CLECT	Jean-Pierre Luçon
CIPA Accessibilité	Liliane Molenkamp
SIRTOM (ordures ménagères)	Stéphanie Colas
SEBB	Christophe Mesmin
Plus Beaux Villages de France, Pays d'Arts et d'Histoire	Olivier Desmaison

## Démarches administratives

La mairie de Saint-Robert est à votre service pour vous renseigner ou vous orienter sur toute demande administrative (état civil, urbanisme, etc.). Voir nos horaires d'ouverture page 35.

Tél. 05.55.25.11.12 – Adresse électronique (e-mail) : [commune.saint-robot@wanadoo.fr](mailto:commune.saint-robot@wanadoo.fr)

### Téléservices

De nombreux services administratifs sont disponibles sur le site **service-public.fr** (site officiel de l'administration française). Par exemple :

- Changement d'adresse
- Demande d'acte d'état civil (naissance, mariage ou décès survenu en France) - service gratuit
- Demande d'acte d'état civil hors France (naissance, mariage ou décès survenu à l'étranger)
- Demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)
- Demande en ligne de certificat de situation administrative (non gage et non opposition)
- Guichet-entreprises : guichet unique pour la création d'entreprise

Vous pouvez également réaliser vos démarches liées à l'immatriculation, au permis de conduire, à votre carte d'identité et votre passeport sur le site de **ants.gouv.fr** (site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés)

### Maison France Service à Ayen



La Maison de services au public d'Ayen, labellisée maison France Services depuis fin 2019, est à la disposition des habitants de Saint-Robert.

Fort de une vingtaine de partenaires, elle peut vous accompagner dans un grand nombre de démarches :

- Emploi : Pôle emploi, mission locale, FEPEM (particuliers employeurs), agences d'intérim. Aide à la création de CV et lettre de motivations, dispositifs d'accompagnements pour le retour à l'emploi.
- Famille, santé : CAF, CARSAT, CPAM, MSA, relais Infos Jeunes, Département de la Corrèze, etc.
- Logement : Corrèze habitat, Mutualité Sociale Limousine, Maison de l'Habitat de la communauté d'agglomération du bassin de Brive, etc.
- Transports : SNCF, transport à la demande, service de covoiturage, éducation routière, etc.
- Défense des droits : très nombreux partenaires associatifs et organismes.
- Culture et tourisme : Office de Tourisme Brive Agglomération, l'Empreinte (vente de billets)
- Démarches administratives en ligne : pré-demandes de passeport et carte d'identité, demandes de permis de conduire et carte grise, timbres fiscaux dématérialisés.
- Numérique : accompagnement dans vos démarches numériques, ateliers d'informatique.

Vous trouverez sur place un ordinateur, en accès libre et gratuit, un scanner, une photocopieuse. Les animatrices, spécialement formées par l'ensemble des partenaires, vous réserveront le meilleur accueil possible. Pour les dossiers « complexes », un premier contact téléphonique ou par courrier électronique est conseillé pour une prise de rendez-vous personnalisée.

Notez que des permanences sont régulièrement assurées (Mission Locale, Maison de l'Habitat, Croix Rouge, ALDATH, Relais Infos Jeunes).

- Adresse : 41, place Louis Mareuse. Tél : 05 55 25 76 12 - E-mail : [rsp.mairieayen@orange.fr](mailto:rsp.mairieayen@orange.fr)
- Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, 9 h-12 h et 14 h-16 h 30. Samedi de 9 h à 12 h.

Pour davantage d'informations sur les services proposés et les permanences : voir sur le site de la mairie d'Ayen ([www.ayen.fr](http://www.ayen.fr)), sous l'onglet Vie Pratique.

## Informations diverses

### Les services de l'eau et de l'assainissement évoluent

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, et pour une durée de 7 ans, Suez devient le nouvel exploitant de l'agglomération du bassin de Brive pour les services d'eau et d'assainissement, suite à une procédure d'appel d'offre. Vous trouverez davantage d'information sur le site de la commune ([saintrobert.fr](http://saintrobert.fr)).

### Réalisez vos démarches urbanisme en ligne

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, nous serons prêts à recevoir vos demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide. Voici le lien pour accéder directement au site : [gnau35.operis.fr/bassindebrive/gnau/](http://gnau35.operis.fr/bassindebrive/gnau/)

### Recevez la lettre d'information

La lettre d'information est notre « garde-champêtre » électronique ! Si vous souhaitez la recevoir, il suffit de le demander à la Mairie en fournissant votre nom et votre adresse email (environ un envoi par mois, en fonction de l'actualité).

### Gagnez des billets pour assister aux matchs du CAB

Vous pouvez faire acte de candidature à la Mairie (sur simple courrier, par mail, par téléphone ou sur place) en donnant votre nom et numéro de téléphone au plus tard le mercredi précédant chaque match du CAB cette saison. Le gagnant sera tiré au sort et informé pour venir retirer ses deux places gratuites.

## Tarifs communaux

LOCATION SALLE SAINT-LIBÉRAL					
	1 jour	2 Jours Week-end	Avec chauffage (en option)		Caution
			1 jour	2 jours	
Habitants de la commune	300 €	450 €	15 €	30 €	400 €
Associations de la commune	150 € par location pour les 2 premières manifestations de l'année		15 €	30€	400 €
Hors commune Particuliers, associations, organismes, entreprises.	350 €	550 €	15 €	30 €	400€
LOCATION SALLE ANDRÉ ROUSSEAU					
			Par Jour		Caution
Associations de la commune			gratuit		100 €
Habitants de la commune			80 €		100 €
Particuliers hors commune			160 €		100 €
CONCESSIONS CIMETIÈRE (concession cinquantenaire)					
Concession simple (3.38 m <sup>2</sup> )		202,80 € (plus frais optionnels)			
Concession double (6.75 m <sup>2</sup> )		405,00 € (plus frais optionnels)			
COLUMBARIUM (concession trentenaire)					
Prix de la case		500 € (frais d'enregistrement optionnels)			

## POPULATION – RECENSEMENT

### ACCUEIL DE NOUVEAUX ARRIVANTS

Le village a accueilli cette année – comme l’an dernier - **32 nouveaux arrivants** (soit 10% de la population), dont 19 pour y vivre à l’année et 13 qui ont pour projet de venir passer leurs retraites avec nous. C’est un développement et un changement démographique important qui se poursuit sur notre commune rurale, bénéficiant d’un mouvement général de « retour à la campagne ». Cela en grande partie grâce aux efforts de tous pour maintenir ses commerces, ses artisans et ses animations.

La Mairie est à la disposition de tous les nouveaux venus, ainsi que de ceux qui auraient pour projet de s'installer chez nous, pour les aider dans leurs formalités. Comme on dit ici, sur le pas des portes, pour accueillir les visiteurs : « **Chabatz d'antrar** » : Finissez d'entrer ».

### RECENSEMENT DE LA POPULATION

Population légale au 1er janvier 2018, en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 :



- Population municipale : 297
- Population comptée à part : 7
- **Population totale : 304**

Le prochain recensement est prévu en **2023**.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire donne des **DROITS**.

Qui est concerné ? Les garçons et filles de nationalité française.

Quand ? Dès l’âge de 16 ans.

Où se fait-il ? À la mairie de son domicile.

Avec quels papiers faut-il se présenter ? La carte d’identité + le livret de famille + un justificatif de domicile.

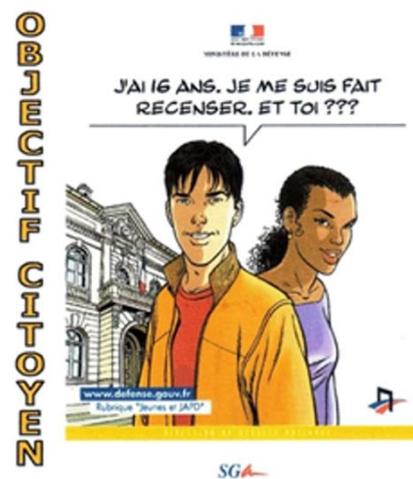
Vous obtiendrez une **attestation de recensement, obligatoire** :

- pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l’autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, etc.).
- pour effectuer la Journée d’Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l’inscription d’office sur les listes électorales.

Attention : il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont dépend l’intéressé

### ÉTAT CIVIL

En raison de nouvelles dispositions réglementaires RGPD<sup>1</sup>, nous ne sommes plus en mesure de rendre publiques les informations relatives à l’état civil.



<sup>1</sup> Règlement général sur la protection des données (RGPD). Il s’agit plus précisément du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

## Gestes citoyens au quotidien

Respecter ces quelques règles citoyennes ne doit pas être vécu comme une contrainte, mais comme un ensemble de gestes contribuant à mieux vivre ensemble.

### Nuisances sonores

Aucun bruit ne devrait, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Pour éviter que vos voisins ne soient gênés par vos activités, les travaux de bricolage ou jardinage utilisant des appareils à moteur bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : 8 h 30 à 12 h et de 14h30 à 19 h 30 pour les jours ouvrables ; de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi ; de 10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés. Par ailleurs, les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont également tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

### Débroussaillage

Les terrains situés jusqu'à 50 m de toute habitation ou autre type de construction, doivent être entretenus et régulièrement débroussaillés par leurs propriétaires ou locataires. Les zones situées en bordure de voie publique doivent bénéficier d'une attention particulière, afin de ne pas entraver la circulation des piétons et des véhicules et de ne pas gêner la visibilité. Leur entretien inclut la taille des haies et l'élagage des arbres.

### Usage du feu

Selon l'arrêté préfectoral du 07 Avril 2015 et les recommandations des pompiers de la Corrèze, en ce qui concerne les déchets d'élagage et de débroussaillage, l'usage du feu est strictement réglementé et devrait rester réservé aux professionnels. Il reste possible de brûler des branchages dans un foyer fermé (bidon en métal), mais uniquement en période verte, hors arrêté préfectoral lié aux conditions climatiques. Par ailleurs, il est interdit de faire brûler en plein air des papiers, cartons, palettes, meubles et objets divers. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Mairie.

### Respect de l'environnement

Dans vos gestes quotidiens, pensez aux agents communaux, aux riverains, aux enfants, et à l'environnement. Ne jetez pas vos mouchoirs et masques, emballages, mégots, canettes, etc., sur la voie publique ou dans la nature. Évitez également de laisser tourner le moteur de votre voiture lorsque vous êtes à l'arrêt.

### Promenade des chiens et déjections canines

Le règlement sanitaire de Corrèze stipule que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse. Le Maire peut aussi leur interdire l'accès de certains lieux, même tenus en laisse. Cette interdiction est visualisée par affichage sur place. Les déjections canines sont interdites sur toutes les voies publiques (y compris le jardin public, les terrains de jeux, les chemins). Tout propriétaire de chien est donc tenu de veiller à ce que son animal fasse ses besoins dans un endroit ne créant pas de désagréments. Dans le cas contraire, il est tenu de ramasser les déjections avec un sacnet prévu à cet effet.

### Population de chats

Un couple de chats non stérilisés peut générer plusieurs milliers de chatons, qui ne trouveront pas tous un foyer d'adoption. La stérilisation des chats n'est pas obligatoire, mais nous ne pouvons que l'encourager, car elle augmente leurs chances d'une longue vie tranquille. Si vous vous occupez de chats errants, sachez que la commune de Saint Robert adhère à la fourrière de Brive qui, associée à la SPA, pourra vous aider à prendre en charge cette démarche. Vous pouvez vous renseigner auprès de la Mairie ou bien de Sonia Mérigot, notre épicrière, très impliquée auprès de ces organisations.

### Circulation des véhicules : « la zone de rencontre »



Une grande partie du centre-bourg de Saint-Robert est devenue « zone de rencontre », dont le panneau de signalisation, codifié B52, existe depuis 2008 en France. Il indique l'entrée dans un ensemble de voies où **les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même s'il existe des trottoirs. La vitesse de circulation des autres usagers est limitée à 20 km/h.**

Attention : dans une zone de rencontre, sauf dispositions particulières, les bicyclettes et les EDPM (trottinettes électriques, monoroues, etc.) peuvent circuler dans les deux sens de circulation

## Gendarmerie

### NOS DISPOSITIFS À VOTRE SERVICE



#### Les opérations tranquillité

- **Opération Tranquillité Vacances (OTV)** : permet à chaque particulier de signaler ses absences auprès de la brigade la plus proche. Pendant cette période d'absence des rondes aléatoires seront effectuées à son domicile afin de prévenir la commission d'un cambriolage.

- **Opération Tranquillité Entreprises et Commerces (OTEC)** : De même, ce dispositif permet aux responsables d'entreprises et de commerces de bénéficier d'une surveillance renforcée pendant les périodes de fermetures ponctuelles ou à l'occasion de stock important de produits sensibles.



- **Opération Tranquillité Séniors (OTS)** : Ce dispositif est destiné à nos aînés et aux personnes vulnérables. L'objectif est de sensibiliser ce public à certains modes opératoires malveillants dont ils sont la cible (escroqueries, vol par fausse qualité,...), mais aussi de rompre l'isolement lorsqu'il est présent pour certains d'entre eux.

#### La consultation de sûreté



Des gendarmes, spécialement formés en prévention situationnelle, et forts de leur expérience de terrain leur permettant de connaître les modes opératoires des délinquants, seront à même de **vous prodiguer des conseils pour améliorer la sécurisation de vos sites**.

Ils effectueront à votre profit, une consultation de sûreté, afin d'identifier les vulnérabilités de vos sites. Puis vous feront des préconisations tant sur le plan technique que sur les mesures humaines et organisationnelles, qui seront de nature à améliorer la protection des biens et des personnes.

► Vous pouvez la solliciter **gratuitement** auprès de votre brigade.

► Vous conviendrez d'un **rendez-vous** à votre domicile, commerce ou autres lieux.

► Cette consultation débouchera sur **des conseils verbaux**.

► Pour des raisons évidentes de déontologie il ne pourra pas vous recommander d'installateur ou de marque de produit.

#### Page facebook du GGD19

facebook



Gendarmerie de la Corrèze

Suivez l'actualité du groupement de gendarmerie de la Corrèze via sa page facebook :

- actualité,
- conseils de prévention,
- alertes, mises en garde,
- ...

[www.facebook.com/Gendarmerie-de-la-Corrèze](http://www.facebook.com/Gendarmerie-de-la-Corrèze)

#### Numéros utiles :

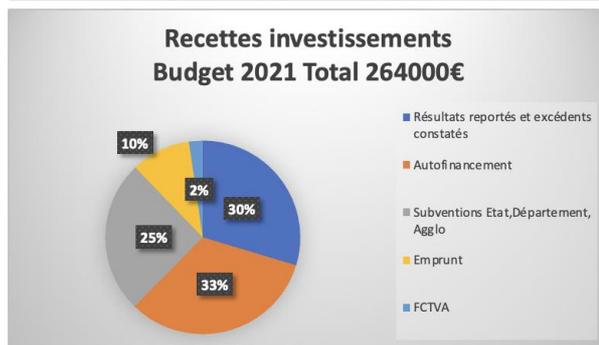
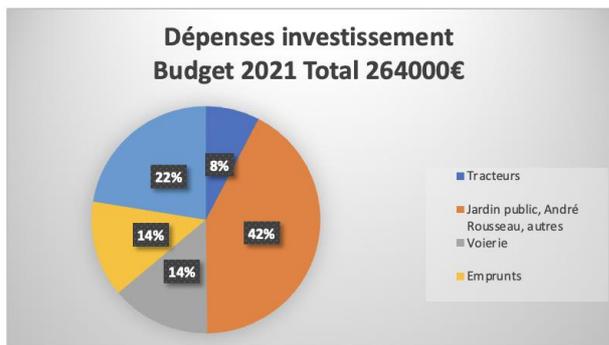
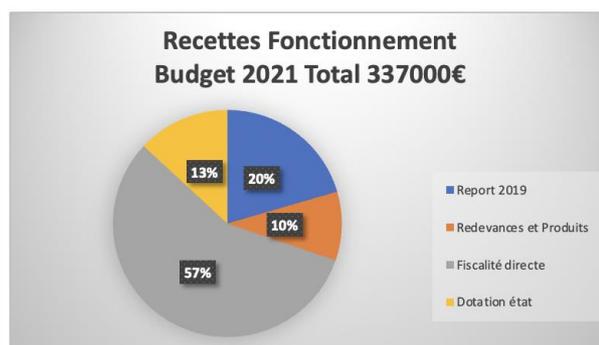
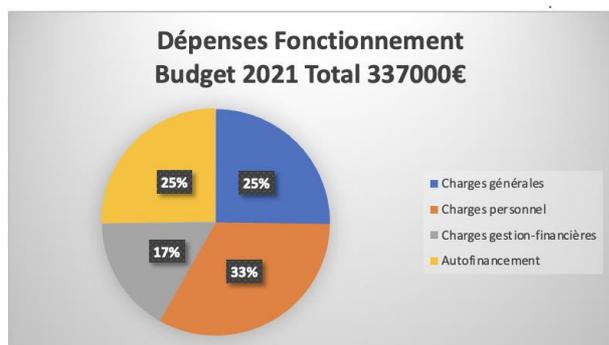
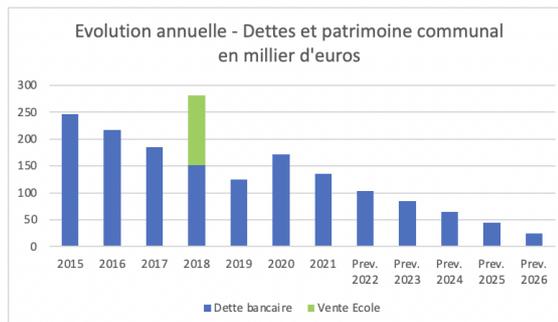
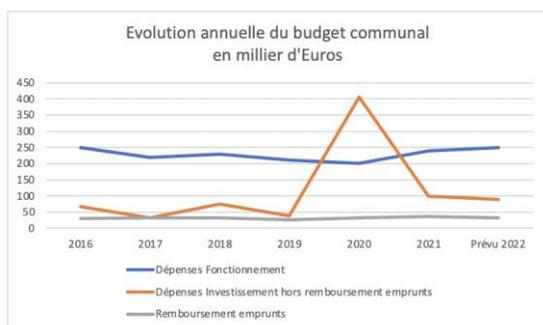
Brigade de Juillac :  
05.55.25.60.06

Brigade d'Objat :  
05.55.25.50.02

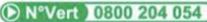
En cas d'urgence :  
Composez le 17

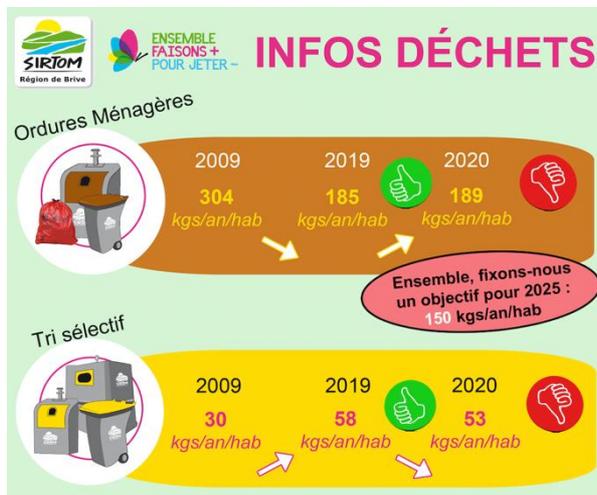
## Budget de la commune

Le budget détaillé peut être consulté à la Mairie. Les ratios d'endettement de notre commune sont jugés comme bons en comparaison des communes de la même catégorie. Notre objectif est de poursuivre la diminution de cette dette tout en maintenant les investissements et dépenses d'entretien nécessaires à un bon niveau.



## Ramassage et traitement des ordures ménagères

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES**  
 CS 11019 - Avenue du 4 juillet 1776 - 19315 Brive Cedex - Tel. 05 55 17 65 10 -   
 sirtom@sirtom-brive.fr [www.sirtom-region-brive.net](http://www.sirtom-region-brive.net)  Sirtom de la Région de Brive



### STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

C'est avec consternation que nous constatons trop régulièrement des incivilités aux pieds des conteneurs, bornes de tri ou devant les déchèteries. **Nous faisons appel au civisme de chacun** afin que de tels gestes ne soient plus récurrents. Dorénavant, chaque commune sera plus vigilante et ces actes feront l'objet de dépôt de plainte systématique auprès des autorités concernées.

Nous rappelons que les dépôts sauvages relèvent d'une infraction aux règlements suivants :

- Arrêté municipal fixant les modalités d'enlèvement des ordures ;
- Art. 73 du règlement sanitaire départemental ;
- Art. R. 632-1 et R. 635-8 du Code Pénal ;
- Article R. 116-2 du code de la voirie publique.

**Les infractions à ces différents règlements peuvent faire l'objet de sanctions et notamment des amendes de la 1ère à la 5ème classe (de 38 € à 1500 €).**

### Mon calendrier de collecte



Novembre			Décembre			Janvier 2022			Février			Mars			Avril			Mai		
1 L	Férié	44	1 M			1 S	Férié		-1 M			1 M			1 V			1 D	Férié	18
2 M			2 J			2 D			-2 M			2 M			2 S			2 L		
3 M			3 V			3 L			-3 J			3 J			3 D			3 M		
4 J			4 S			4 M			-4 V			4 V			4 L		14	4 M		
5 V			5 D			5 M			-5 S			5 S			5 M			5 J		
6 S			6 L		45	6 J			-6 D			6 D			6 M			6 V		
7 D			7 M			7 V			-7 L		6	7 L			7 J			7 S		
8 L			8 M			8 S			-8 M			8 M			8 V			8 D	Férié	19
9 M			9 J			9 D			-9 M			9 M			9 S			9 L		
10 M			10 V			10 L			-10 J		2	10 J			10 D			10 M		
11 J	Férié		11 S			11 M			-11 V			11 V			11 L		15	11 M		
12 V			12 D			12 M			-12 S			12 S			12 M			12 J		
13 S			13 L		50	13 J			-13 D			13 D			13 M			13 V		
14 D			14 M			14 V			-14 L		7	14 L			14 J			14 S		
15 L			15 M		46	15 S			-15 M			15 M			15 V			15 D		
16 M			16 J			16 D			-16 M			16 M			16 S			16 L		20
17 M			17 V			17 L			-17 J		3	17 J			17 D			17 M		
18 J			18 S			18 M			-18 V			18 V			18 L		Férié	18 M		
19 V			19 D			19 M			-19 S			19 S			19 M			19 J		
20 S			20 L			20 J			-20 D			20 D			20 V			20 M		
21 D			21 M			21 V			-21 L		8	21 L			21 J			21 S		
22 L			22 M			22 S			-22 M			22 M			22 V			22 D		
23 M			23 J			23 D			-23 M			23 M			23 S			23 L		21
24 M			24 V			24 L			-24 J		4	24 J			24 D			24 M		
25 J			25 S			25 M			-25 V			25 V			25 L			25 M		
26 V			26 D			26 M			-26 S			26 S			26 M			26 J		Férié
27 S			27 L			27 J			-27 D			27 D			27 M			27 V		
28 D			28 M			28 V			-28 L		9	28 L			28 J			28 S		
29 L			29 M		48	29 S			-29 M			29 M			29 V			29 D		
30 M			30 J			30 D			-30 M			30 M			30 S			30 L		22
31 V			31 V			31 L			-31 J		5	31 J						31 M		

**Jours fériés** Le Sirtom vous rappelle l'organisation concernant les jours fériés :  
 Si votre jour de collecte «tombe» un jour férié : la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine

## SIVOM d'Ayen (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) - Scolarité

### Scolarisation

Les enfants de Saint-Robert fréquentent les écoles primaires du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) d'Ayen.

<b>Service généraux</b>	Participation de la commune	1896,00
<b>Maternelle</b>		
7 enfants inscrits	Participation de la commune : 1 050 € par enfant, soit	7350,00
<b>Périscolaire</b>		
13 enfants inscrits	Cantine : 13 enfants – (360 € par enfant)	4680,00
	Garderie : 11 enfants - (40 € par enfant)	440,00
<b>École élémentaire</b>		
	11 enfants - (320 € par enfant)	3520,00
<b>ALSH (centre aéré)</b>	7 enfants	6600,74

### Service incendies

Poteaux et bouches d'incendie = 8 x 14,50 € 116,00 €

**Participation communale totale pour 2021 = 24602,74 €**

## Services de transport

Dans notre secteur géographique, la compétence des transports est assurée par la région Nouvelle Aquitaine et par l'Agglomération de Brive. Vous trouverez de nombreuses informations sur Internet, en saisissant les liens : [transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr) et [agglodebrive.fr/les-competences/transports/reseau-libeo](http://agglodebrive.fr/les-competences/transports/reseau-libeo)

### 1/ Transports scolaires

**NOUVEAU : les transports scolaires sont maintenant du ressort de l'Agglo de Brive.**

Connectez-vous sur le site de l'Agglo pour obtenir toutes les informations. [www.agglodebrive.fr](http://www.agglodebrive.fr)

Cliquer sur le lien « Transport », sous l'onglet « Compétences ».

### 2/ Transports à la demande de la communauté d'agglo de Brive : le réseau Libéo



Vous avez besoin de vous rendre à Brive, mais vous n'avez pas de moyen de transport ? La solution pourrait bien être le « Transport à la Demande » ou TAD. La centrale de réservation est ouverte tous les jours (sauf dimanches et jours fériés), de 8 h15 à 12 h15 et de 15 h à 18 h15. Il vous suffit de la contacter par un simple appel téléphonique au **05 55 74 20 13**. Elle reçoit les demandes de réservation, qui peuvent être effectuées au minimum la veille avant 12 h et au maximum 10 jours avant. Ce service est actuellement disponible les mardis après-midi et les samedis matin. Horaires précis disponibles sur le site [libeo-brive.fr](http://libeo-brive.fr). Sélectionnez « Libéo à la demande » sous l'onglet « vos déplacements ».

### 3/ Transports à la demande de la Région Nouvelle Aquitaine



Notre région propose également, dans chacun de ses départements, un service de transport à la demande. Pour plus d'information, consultez le lien : [transports.nouvelle-aquitaine.fr/transport-la-demande](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transport-la-demande) ou contactez par téléphone le **05 55 17 91 19**.

La région met aussi à votre disposition l'application Modalis. Cette appli gratuite a pour but de faciliter vos déplacements sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine en transport en commun, vélo, voiture et covoiturage : recherche d'itinéraires, horaires et plans.

### 4/ Covoiturage

Le service de covoiturage mis en place par la commune d'Ayen et les communes limitrophes est à votre disposition. Pour tous renseignements, contacter la Maison des services d'Ayen (coordonnées page 6).

Vous pouvez également vous connecter sur la plateforme : [www.collectif-vivre-ensemble-durablement.com/covoiturage-ayen](http://www.collectif-vivre-ensemble-durablement.com/covoiturage-ayen)

## Aménagement du Territoire – Urbanisme

### Le Plan local d'urbanisme

Depuis la décision du conseil municipal du 2 juillet 2014, Saint-Robert participe à l'élaboration d'un PLU, par l'intermédiaire d'un groupement de commande relevant du SIVOM d'Ayen. Ce PLU, en cours d'instruction, ne deviendra applicable qu'aux termes des travaux dûment achevés et validés réglementairement par toutes les parties concernées. Nous espérons que ce PLU sera promulgué en 2022 après enquête publique.

**Attention** : ce PLU, soumis à concertation, respectera les orientations nationales conduisant à limiter l'emprise des zones constructibles. Donc, des parcelles actuellement considérées constructibles pourraient ne plus l'être à la suite du processus réglementaire et de l'adoption du PLU. En conséquence, si vous avez un projet de construction, nous vous conseillons de le lancer le plus tôt possible, dans le cadre de la Carte Communale en vigueur. Nous avons déjà informé bon nombre des propriétaires concernés. Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à la mairie.

### La déclaration préalable de travaux

La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour les aménagements de faible importance :

- Travaux sur une petite surface : les travaux peuvent concerner une construction existante (par exemple, construction d'un garage accolé à une maison) ou créer une nouvelle construction isolée (par exemple, un abri de jardin).
- Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment : une déclaration est obligatoire si vos travaux modifient l'aspect initial du bâtiment. Cela peut concerner : le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle, le percement d'une nouvelle fenêtre, le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade.

La déclaration préalable n'est pas systématique pour les travaux, dits « de ravalement », consistant à restaurer l'état initial du bâtiment et à remettre en état de propreté des façades (par exemple nettoyage des murs). Toutefois, cette **déclaration préalable est nécessaire** si les travaux se situent dans un **espace protégé**, comme les **abords d'un monument historique, ce qui est quasiment général pour le territoire de la commune de Saint-Robert**. Attention : les délais d'instruction sont différents suivant la demande (déclaration préalable, permis de construire, etc.).

**Attention** : Saint Robert est membre de l'association des « Plus Beaux Villages de France ». Ce label est très important pour notre développement. Le conserver est l'affaire de tous : il est nécessaire de se conformer aux règlements généraux et aux prescriptions des ABF (Architecte des Bâtiments de France) pour y prétendre. Ceci est évidemment vrai pour le centre bourg, mais aussi pour ses alentours car les visiteurs les traversent. Si vous rencontrez des difficultés dans vos projets architecturaux, n'hésitez pas à impliquer la Mairie qui tentera de trouver des solutions avec vous.

Nous tenons ici à remercier l'État, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB), le SIVOM et l'Association des Maires de France de la Corrèze, pour le soutien qu'ils nous apportent, tant par leurs subventions (le taux de subventionnement est en moyenne supérieur à 50% pour notre village), que par les services qu'ils nous rendent (formation des élus, assistance juridique, instruction des dossiers d'urbanismes, assainissement, transports scolaires, déploiement fibre, construction des plans de financement, prestation d'engineering, scolarité, etc...).

Sans eux, rien en serait possible, ne l'oublions pas.

## Le Conseil Départemental de la Corrèze

### QUE FAIT LE DÉPARTEMENT POUR VOUS ?



Le Département intervient dans de nombreux domaines qui touchent à la vie quotidienne des Corrèziennes et des Corrèziens, au développement du territoire et à la qualité de vie en Corrèze. Au travers de ses diverses actions, **le**

**Département intervient à tous les âges de la vie et sur l'ensemble du territoire corrézien.**

#### Le Département garant de la cohésion sociale

- **Enfance et Famille** : Le Département assure les missions de protection maternelle et infantile (PMI), veille à la qualité d'accueil des jeunes enfants, protège et accompagne les enfants et jeunes majeurs quand leur sécurité, leur santé ou leur éducation sont menacées
- **Personnes âgées et personnes en situation de handicap** : Le Département accompagne les personnes âgées et en situation de handicap pour garantir leur accès aux droits et contribuer à leur autonomie, par le biais d'aides financières (Aide Personnalisée d'Autonomie et Prestation de Compensation du Handicap), d'actions de prévention et d'accompagnement et d'une écoute permanente. Le Département a fait du maintien à domicile des personnes âgées et de l'inclusion des personnes handicapées ses 2 priorités.
- **Insertion** : le Département conduit une politique d'insertion dynamique pour favoriser le retour vers l'emploi des personnes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active
- **Santé** : le Département développe et améliore l'offre de santé pour assurer un accès aux soins de proximité et de qualité partout sur le territoire corrézien. Le Département mène des actions de vaccination des jeunes enfants, d'information sur la parentalité et de dépistage de diverses maladies pour agir en faveur de la prévention de la santé et garantir l'accès à la contraception
- **Collèges** : le Département construit, entretient et rénove les 25 collèges publics de Corrèze, assure la restauration scolaire dans les établissements, soutient les élèves et leurs familles par le biais de bourses départementales et de projets éducatifs
- **Associations** : le Département soutient financièrement près de 1 200 associations, œuvrant dans tous les domaines, et accompagne les responsables et les bénévoles associatifs
- **Culture et Sports** : Le Département favorise l'accès à la vie culturelle et sportive, accompagne les initiatives locales, soutient les clubs ainsi que les événements locaux et départementaux

#### Le Département garant de la cohésion territoriale

- **Routes** : le Département aménage, entretient et sécurise le réseau de 4 700km de routes départementales en Corrèze
- **Soutien aux Territoires** : Le Département accompagne les communes et intercommunalités dans la réalisation de leurs projets, par le biais d'aides financières d'un soutien en matière d'ingénierie territoriale (conseil aux élus)
- **Numérique** : Le Département permet l'accès au très haut débit pour tous et sur l'ensemble du territoire corrézien, via le déploiement du programme Corrèze 100% Fibre 2021
- **Services de Proximité** : le Département agit pour garantir la présence de services publics de proximité sur l'ensemble du territoire corrézien à travers les Maisons du Département et les Maisons de Solidarité Départementales
- **Environnement** : le Département s'engage pour accélérer la transition écologique pour et avec les Corrèziens, notamment via son programme Corrèze Transition Écologique
- **Tourisme** : le Département s'attache à valoriser notre territoire et ses talents avec la création de la Marque "Origine Corrèze", à conduire la promotion touristique en lien avec l'ensemble des acteurs du tourisme

Pour assurer ses missions, le Département de la Corrèze peut compter sur l'engagement de **1 250 agents répartis sur tout le territoire, à l'écoute et au service des Corrèziennes et Corrèziens.**

## TOURISME

### Plus Beaux Villages de France



En raison de la crise sanitaire, aucune réunion de la Commission Qualité n'a pu être tenue en 2020. L'examen des villages candidats et les expertises ont été reportées en 2021. En effet, 6 villages étaient candidats et 31 ont été expertisés. Au final, 5 nouveaux villages nous ont rejoint et Cordes-sur-Ciel (Tarn) a été réintégré. L'association ayant pour objectif de recruter de nouveaux membres tout en conservant un haut niveau d'exigence sur la qualité des sites, notre village de Saint-Robert devrait être audité en 2022 ou 2023 pour le renouvellement de son label.

L'assemblée Générale de l'association s'est tenue du 07 au 10 octobre 2021 à Riquewihr et Hunawihr (Haut-Rhin). Le partenariat avec les éditions Flammarion (guide édité en Français et en Anglais) a été reconduit. Les ventes sont en augmentation sur la boutique en ligne (plus de 10 000 € de chiffre d'affaires).

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur Internet : [les-plus-beaux-villages-de-France.org](http://les-plus-beaux-villages-de-France.org), ainsi que sur la newsletter et les réseaux sociaux (facebook, twitter, instagram).



### Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoises



Installé au Manoir des Tours, à Allasac, le Pays d'Art et d'Histoire compte aujourd'hui 47 communes adhérentes, avec une cohérence en termes de patrimoine, d'histoire et de paysages. Après une année 2020 touchée par la crise sanitaire, cette année 2021 aura été marquée par un retour progressif à la normale. Les ateliers du patrimoine en direction des scolaires ont pu reprendre. Ils ont attiré plus de 1400 enfants. L'exposition « L'aventure du rail » a repris son itinérance. Elle retrace l'histoire de la mise en place du train et les transformations engendrées pour l'ouest de la Corrèze. De janvier à octobre, plus de 900 visiteurs et 330 scolaires sont venus la découvrir dans 9 communes. Le livret « Explorateurs Château de Pompadour » à destination des enfants est paru fin juin. Il est disponible au château ainsi que sur le site internet du Pays d'art et d'histoire.

Durant l'été, 51 dates et 79 animations ont été proposées. Elles ont attiré environ 2000 participants de tous âges. Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des bénévoles et des personnes ressources qui sont venus prêter main forte à l'équipe de salariés. Parmi les nouveautés de cette année : le spectacle « Des grives aux loups » tiré du roman de Claude Michelet, l'escape game « Le manoir hanté » au Manoir des tours à Allasac, deux visites théâtralisées à Donzenac et dans la vallée du Brezou et de nombreux jeux de pistes pour enfants dans le cadre de la Corrèze en famille.

Les Journées européennes du patrimoine se sont déroulées du 17 au 19 septembre. Les animations proposées par le Pays d'art et d'histoire ont attiré plus de 250 personnes. Entre autres, des visites guidées étaient proposées du barrage du Saillant, du Village de Lintillac et du bourg d'Ussac, de l'ancien bourg d'Yssandon, de Saint-Solve et des visites en train entre Allasac et Uzerche.

La fin d'année a également été marquée par les Journées nationales de l'architecture le dimanche 17 octobre réunissant plus d'une centaine de personnes, avec des conférences et ateliers sur la cité de Clairvivre (Salagnac), et de nombreuses animations proposées durant les vacances de la Toussaint : spectacle, escape game, randonnée, cluedo géant et atelier kapla.

**Le Pays d'art et d'histoire à Saint-Robert** : du 13 au 27 septembre, une cinquantaine de visiteurs sont venus découvrir l'exposition « Laissez-vous conter l'ardoise » à la salle André Rousseau. Elle retrace l'histoire de la formation et de l'exploitation ardoisière en Corrèze depuis l'époque médiévale jusqu'à nos jours.

Une nouvelle signalétique patrimoniale permanente a vu le jour cet été. Elle est visible entre la salle Saint-Libéral et le bourg. La mascotte « Bertus le Gaillard », inspirée d'un chapiteau roman de l'église, conduit enfants et adultes à travers l'histoire de la commune sur près d'un millénaire : paysages, orchidées, lavoir, fontaine, église romane et châteaux. De nombreuses illustrations complètent ces panneaux. Ce projet est en partenariat entre le Pays d'art et d'histoire pour leur conception et la mairie pour leur impression et pose.



Le 22 juillet, petits et grands sont venus participer à un jeu de piste dans le bourg. Au programme : l'histoire du village et de ses châteaux, l'église et ses sculptures romanes, les matériaux de construction et les paysages locaux. Une manière ludique et divertissante de découvrir le patrimoine de la commune.

Coordonnées : Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise, Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine, 19240 Allasac. Tel. : 05 55 84 95 66. Mail : pah@vezereardoise.fr - www.vezereardoise.fr

## Office du Tourisme (OT)



L'Office de Tourisme a continué le mouvement de suppression des « bureaux » pour les transformer en « Points d'hospitalité touristiques » afin de consacrer davantage de budget au numérique, car aujourd'hui nos visiteurs cherchent de plus en plus leurs informations sur le Web, plutôt que dans les centres d'accueil physiques. A Saint-Robert, l'organisation mise en place en 2020 s'est donc perpétuée en 2021 avec quatre points d'infos : bureau de poste, épicerie, café perché et brocantes du tigre.

Malgré la crise sanitaire, nous avons pu offrir une belle animation tout l'été qui a attiré de très nombreux visiteurs : le festival de musique (5 concerts), six marchés festifs, cinq expositions d'art gratuite, deux boutiques éphémères, un parcours d'entrée de village, etc.... Nous estimons avoir accueilli plus de 6 000 visiteurs sur la haute saison cette année.

Nous pensons que nous pouvons attirer encore plus de touristes en faisant un peu plus de publicité sur notre village. Mais nous souhaitons le faire avec modération car notre objectif n'est pas de devenir un « sanctuaire touristique », mais de bien demeurer un village vivant et authentique.

## Sentiers balisés – Parcours Terra Aventura

Saint-Robert offre de très beaux points de vue et de belles promenades dans une Nature riche et variée. Pour en profiter, il existe autour du village de nombreux chemins praticables et des petites routes peu fréquentées par les véhicules. Pour les bons marcheurs, nous disposons de trois sentiers balisés dont les itinéraires sont disponibles à la mairie (fiches plastifiées) :

- parcours « La fontaine miraculeuse » (balisage jaune, 7 km) ;
- parcours « Le lavoir des Tuffets » (balisage bleu, 6 km) ;
- parcours « Entre Ayen et Saint-Robert » (balisage rouge, 14 km).

Voir aussi sur le site de la commune : [saintrobert.fr](http://saintrobert.fr) (voir rubrique « randonnées », sous l'onglet « loisirs »).



**terra aventura**  
Geocaching Nouvelle-Aquitaine



Si vous souhaitez apporter une touche d'aventure et de modernité à la balade, vous pouvez télécharger sur votre Smartphone l'application **Terra Aventura**, qui propose depuis 10 ans des « chasses au trésor » par GPS (geocaching) en Nouvelle Aquitaine. Parmi elles, un parcours est situé à Saint-Robert : « Les contemplations de Saint-Robert » (3 km, difficulté moyenne).

Plus d'informations sur : [terra-aventura.fr/parcours\\_pdf/123](http://terra-aventura.fr/parcours_pdf/123)

## DOSSIER SPÉCIAL

### LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À SAINT-ROBERT

Les études scientifiques montrent que notre planète souffre d'un dérèglement climatique lié aux émissions de gaz à effet de serre relâchés dans l'atmosphère par l'activité humaine, en particulier du gaz carbonique ou dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). L'atmosphère est un bien commun, nous devons tous agir pour le préserver et notre village est déjà engagé dans ce mouvement, grâce à une démarche de transition énergétique visant à limiter ses émissions de CO<sub>2</sub>.

Dans une commune rurale telle que la nôtre, nous sommes principalement émetteurs de CO<sub>2</sub> par le chauffage de nos maisons, par nos déplacements automobiles, ainsi que par l'usage d'engins professionnels (agriculture, artisanat). Comment agir sur ces trois sources de pollution ?

#### **Les solutions pour le chauffage**

C'est pour les émissions liées au chauffage des maisons que notre démarche de transition est la plus avancée. Nombre d'habitants ont déjà investi dans une meilleure isolation de leur habitation (isolation des combles, doubles vitrages, etc.) et remplacé leurs chaudières au fioul ou au gaz par des systèmes de pompes à chaleur air/eau ou air/air (appelée aussi « climatisation réversible »).

La commune n'est pas en reste puisqu'elle aura supprimé la chaudière du bâtiment André Rousseau et celle de la mairie à la fin 2022. L'intérêt de passer à la pompe à chaleur, c'est de remplacer la consommation d'énergie fossile par de l'énergie électrique qui, en France, a l'avantage d'être très « décarbonnée », c'est-à-dire qu'elle émet très peu de CO<sub>2</sub>. En effet, en France, seulement 8% de l'énergie provient du charbon, du lignite, du fioul et du gaz, contre 48% en Allemagne par exemple ! L'empreinte carbone de l'énergie électrique française est près de 9 fois moins carbonée que celle de l'Allemagne. Ces solutions réduisent donc considérablement nos émissions de CO<sub>2</sub> mais elles nous permettent aussi de baisser notre facture d'énergie jusqu'à 70% car une pompe à chaleur puise dans les calories gratuites de l'air ambiant.

Bien entendu, changer d'équipement implique un investissement conséquent, pour les communes comme pour les particuliers. Néanmoins, ces dépenses sont largement soutenues par l'état, les collectivités et EDF. En effet, on peut obtenir jusqu'à 100% d'aide lorsqu'on entreprend de telles opérations (isolation à 1 €, « ma prime rénov », certificat d'économie d'énergie, etc.). C'est donc, si on le peut, le bon moment pour se lancer dans ces opérations : vos artisans sauront vous diriger vers les organismes qui délivrent ces subventions.

#### **Les solutions pour les déplacements**

Dans une commune rurale comme saint-Robert, l'usage de l'automobile est une nécessité. Mais nos voitures sont « thermiques » et produisent beaucoup de CO<sub>2</sub> à partir de dérivés du pétrole.

Le véhicule électrique est aujourd'hui la réponse à ce problème, mais force est de constater que bien peu d'habitants de notre village sont passés à la voiture électrique. Il est vrai que la technologie est encore coûteuse et présente encore quelques inconvénients, surtout en ce qui concerne l'autonomie de déplacement et le temps nécessaire à la recharge.

On peut distinguer les déplacements de proximité, pour lesquels le véhicule électrique est bien adapté (jusqu'à 100, voire 200 km/jour) et les déplacements longs, pour lesquels seuls les véhicules thermiques offrent le bon service, lorsque l'offre de transport en commun est inadaptée. Les nouvelles voitures « hybrides rechargeables » ciblent parfaitement ces deux besoins et permettent de rouler en mode électrique sur les courtes distances et en mode essence sur les longs trajets. On peut aussi imaginer que, si l'on en a les moyens et la place, on peut posséder deux véhicules : un électrique pour les petits trajets quotidiens et un thermique pour les longs voyages.

Outre les avantages pour l'environnement, le coût du km en mode électrique est bien plus bas que celui du mode essence : on compte 2 € aux 100 km pour l'électrique contre 12 € pour l'essence. Par contre l'autonomie d'une voiture électrique est de l'ordre de 200 à 300 km (60 km en hybride électrique), quand celle du véhicule thermique peut aller de 600 à 1000 km. Et quand il faut 5 minutes pour faire un plein d'essence de 800 km, il peut falloir 6 heures pour recharger des batteries pour seulement 100 km d'autonomie ! Les bornes de recharge publiques sont peu nombreuses, même si des plans de déploiement nationaux se mettent en place.

Toutefois, dans un village comme Saint-Robert, on peut penser qu'il sera facile de recharger sa batterie à la maison (la nuit par exemple), avec des bornes très simples, voire sur une simple prise ordinaire. Là encore l'état aide massivement l'achat de véhicules électriques, avec une prime à la conversion pouvant atteindre 6000 €.

### **Les solutions pour les engins professionnels**

Actuellement, il est difficile d'envisager quelles solutions seront apportées dans ce secteur. On voit que pour le petit outillage, l'électroportatif à batterie prend le dessus sur le thermique (perceuse, visseuse, scie, tronçonneuse, tondeuse, taille-haie, souffleur, etc.). Des constructeurs ont également commencé à proposer des tracteurs électriques. Dans le ferroviaire, on voit les motorisations « hydrogène » se développer, mais en sera-t-il de même pour les fourgons et camions ? D'autant plus que la filière hydrogène verte n'est pas prête.

### **Les panneaux solaires photovoltaïques**

Notre région n'est pas adaptée pour l'implantation d'éoliennes (vents irréguliers, source de nuisance pour une population disséminée sur tout le territoire, préservation des paysages). Par contre, elle se prête bien au développement de la filière photovoltaïque. Elle est, en effet, bien ensoleillée. On y trouve également de nombreux terrains en friche ou des bois non exploités. On pourrait même assimiler cette activité d'exploitation de champs photovoltaïques à une activité quasi agricole. Un projet important est en cours d'implantation à Saint-Pardoux-l'Ortigier, qui devrait permettre d'alimenter en électricité plus de 10000 personnes. À plus petite échelle, la commune de Saint-Robert va étudier la possibilité d'installer certains équipements communaux de panneaux photovoltaïques.

### **Le renforcement du réseau électrique**

On voit que toutes ces solutions (pompe à chaleur, voiture électrique, panneau photovoltaïque) sont dépendantes d'un bon réseau électrique, fiable et de bonne capacité. C'est pourquoi ENEDIS et le Syndicat d'électricité de la Corrèze font actuellement de gros efforts pour améliorer ce réseau : suppression totale des fils nus, plusieurs projets d'enfouissement des lignes haute et basse tension, changement préventif des vieux transformateurs, etc... Tout ceci se déroule, y compris à Saint Robert, de manière un peu invisible. Par exemple, une tranche importante de renforcement du réseau sur la ligne HTA allant de Voutezac à Saint Robert sera réalisée sur l'axe de la route de Louignac l'an prochain, et d'autres tranches de travaux sont à l'étude pour les années suivantes.

En conclusion, même si cela « ne saute pas aux yeux », Saint Robert est déjà entré dans sa phase de transition énergétique. Les interviews qui font suite à cet article vous permettront de le constater. Nous sommes tout d'abord en train de supprimer petit à petit nos chaudières fuel et gaz et nous isolons mieux nos bâtiments. L'étape suivante sera certainement de nous doter de véhicules hybrides rechargeables ou électriques. En parallèle, nos agriculteurs et artisans trouveront sur le marché des solutions moins génératrices de CO<sub>2</sub> et nous devons tenter de développer l'équipement photovoltaïque sur notre territoire. Nous avons encore « du pain sur la planche », mais nous ferons des économies et surtout, nous participerons à la sauvegarde de notre planète en danger

*Merci à MM. Michaël Ardilliez, Benoit Descomps, Daniel Golfier et Philippe Hampikian qui ont aimablement répondu à nos questions.*

## **Témoignage « Professionnel du chauffage »**

**Michael Ardilliez** est Plombier Chauffagiste sur la commune et donc aux premières loges de la transition énergétique pour le chauffage.

*Pouvez-vous nous en dire plus sur la tendance actuelle ?*

Il est indéniable qu'il y a un mouvement général pour remplacer les chaudières fioul et gaz par des pompes à chaleur (PAC en abrégé). Ce n'est pas toujours possible pour les grosses installations, mais ça l'est pour les maisons particulières « standards ». Aujourd'hui, j'estime que 15% des maisons sont équipées et que ce chiffre va continuer à augmenter, d'autant plus que ces technologies ont beaucoup progressé en fiabilité et en rendement. Elles font maintenant un bruit plus faible que bon nombre de chaudières conventionnelles.

Par ailleurs, le réseau de distribution électrique est de plus en plus fiable, donc on ne craint plus la panne de chauffage à Saint Robert.

### Quelles sont les solutions disponibles ?

On dispose principalement de deux types de solutions :

- **Les pompes à chaleur de type air-air** « soufflent » de l'air chaud ou froid dans l'habitation. Leur prix est plus bas, mais elles ne sont pas subventionnées. Une unité extérieure (ou un caisson dans le grenier) récupère les calories de l'air pour les réinjecter à la bonne température via une unité intérieure.

- **Les pompes à chaleur de type air-eau** permettent de chauffer, mais aussi de produire de l'eau chaude pour l'usage sanitaire. Une unité extérieure récupère les calories de l'air pour les réinjecter à la bonne température dans le circuit d'un chauffage central à radiateurs d'eau.

Au final, ces solutions sont bien plus coûteuses que les anciennes chaudières, mais elles sont subventionnées par l'État et les fournisseurs d'électricité jusqu'à 80%, en fonction du revenu des acheteurs.



### Quelles économies fait-on avec ces systèmes ?

J'estime que les utilisateurs vont pouvoir diminuer de moitié leurs factures. Et puis ces systèmes fonctionnent à l'électricité qui est une énergie très « décarbonée » en France. On peut estimer que chaque habitation standard équipée de la sorte relâche de 5 à 10 tonnes de CO<sub>2</sub> en moins chaque année.

### Que faire quand on ne peut pas recourir à ces solutions ?

C'est vrai que pour les très grandes surfaces, il est très difficile d'installer ces solutions qui sont trop compliquées et chères. Dans ce cas, les nouvelles chaudières Fioul ou gaz à condensation permettent aussi diminution de consommation de 30 à 35%

## Témoignage « Chauffage de maison particulière »

**Benoît Descomps**, habitant de Saint-Robert, nous fait bénéficier de son expérience pour le chauffage de sa maison à Saint Robert.

### Quelle est l'historique de votre installation ?

Ma maison, lors de sa construction, était équipée d'un plancher chauffant, d'une chaudière gaz et, en appoint, de panneaux solaires. Quinze ans plus tard, ma chaudière « rend l'âme », et je la remplace par une pompe à chaleur tout en conservant les panneaux solaires. L'ensemble est régulé par une réserve d'eau chaude.



### Quel intérêt avez-vous trouvé avec cette solution ?

Le coût de mon chauffage a baissé de 40%. J'ai aussi la capacité de rafraîchir ma maison en périodes de fortes chaleurs. Je peux également me servir de ce système en appoint pour ma piscine ce qui élargit la période de son utilisation. De plus, je n'ai plus à me préoccuper de me faire livrer le gaz, ni de surveiller le remplissage de la cuve. Enfin, j'estime que ce changement permet de relâcher 8 tonnes de CO<sub>2</sub> en moins dans l'atmosphère chaque année, ce qui est bon pour la planète.



### Est-ce un investissement important ?

Oui, mais les aides combinées de l'État et d'EDF couvrent 60% de cet investissement, si bien que finalement, le coût pour un particulier n'est pas plus élevé que celui d'une chaudière Fioul ou Gaz traditionnelle, ce qui est incitatif.

## Témoignage « Véhicule électrique »

Nous comptons peu d'usagers de véhicules électriques à Saint Robert, en dehors de quelques enfants et du Maire du village, qui circulent en trottinette électrique et de quelques utilisateurs de vélos électriques. Toutefois, deux habitants sont propriétaires d'une voiture électrique. Monsieur Daniel Golfier a eu la gentillesse de nous en parler.

*Dans quelles conditions avez-vous fait l'acquisition de ce véhicule ?*

C'était il y a 5 ans. Je cherchais un véhicule pour mes petits déplacements locaux. Il s'est trouvé qu'entre la reprise de mon ancien véhicule, la remise constructeur et la prime de l'état, je me suis laissé tenter par une voiture électrique. A l'époque c'était le seul modèle de ce type que vendait Citroën : j'ai été un précurseur un peu par hasard.

*Quelle expérience en tirez-vous ?*

C'est très pratique. Je m'en sers pour mes déplacements de proximité (Brive, Montignac, etc.). Je dispose d'une autonomie de 150 km, donc pour les trajets plus longs, j'utilise un véhicule « thermique ». Je recharge sur une prise électrique standard de 10 ampères chez moi. Les bornes publiques sont utiles pour les touristes, mais pas pour moi. Je ne me rends pas compte du coût de la consommation, tellement c'est faible (ndlr : en général, il faut compter 2 € au 100 km pour une voiture électrique).



*Et si c'était à refaire ?*

Je recommencerais. L'offre est maintenant plus étendue, avec un large choix de véhicules de type « tout électrique » ou « hybride rechargeable » disponibles sur le marché.

### Témoignage « La transition énergétique communale »

La commune se doit d'apporter son soutien aux projets des habitants en les conseillant et en favorisant leurs démarches administratives. Mais la commune elle-même doit également agir. Questions à Philippe Hampikian, maire de Saint-Robert.

*Quelles sont les actions engagées par la commune pour la transition énergétique ?*

Après avoir amélioré l'an passé l'isolation du bâtiment du « Café Perché », grâce au plan de relance du gouvernement, accompagné par le Département et l'Agglo, nous menons 2 projets importants :

- **La rénovation énergétique du bâtiment André Rousseau** : isolation des combles, remplacement des ouvertures qui n'avaient pas de double vitrage, suppression de la chaudière fioul peu adaptée aux usages du bâtiment. C'est un investissement de 56000 € HT, financé à 30% par l'état, 30% par le département, 20% par l'Agglo et 20% par la commune. Il permettra d'économiser 14 tonnes de CO<sub>2</sub> par an et 3500 € de frais.
- **Le remplacement de la chaudière au fioul de la mairie par une pompe à chaleur**, financé 1/3 par l'état, 1/3 par le département, 1/3 par la commune, pour un cout total de 15000 € HT. Cet équipement bénéficiant d'un CEE (Certificat Économie d'Énergie) permettra d'économiser 6 tonnes de CO<sub>2</sub> et 1500 € par an.

*Et pour la suite ?*

Nous travaillons sur deux projets : réduire la consommation de notre éclairage public en basculant vers des « LEDs » et installer du photovoltaïque sur certains équipements communaux. Notre rêve serait d'atteindre la neutralité carbone (dont nous sommes proches) et que la commune produise elle-même toute son énergie !



Panneau de financement du Département



Remplacement des ouvertures



Isolation des combles

## LA TRIBUNE DES ASSOCIATIONS ET CLUBS SAINT-ROBERTOIS

Saint-Robert est riche de ses associations. Elles sont l'un des piliers du dynamisme de notre village, et cela grâce aux équipes de bénévoles qui les font vivre. Mais elles ont aussi besoin des habitants pour fonctionner. N'hésitez pas à profiter des activités qu'elles proposent, à vous inscrire auprès d'elles, voire à devenir un de leurs bénévoles, car ce sont elles qui renforcent les liens qui nous unissent.

### Les Amis de Saint-Robert



Voici bientôt cinq décennies, l'association des Amis de Saint-Robert assure une animation culturelle tout au long de l'année. Elle permet, grâce à son Festival d'été, un réel rayonnement de notre commune, tant culturel que touristique.

L'année 2021 qui s'achève a permis à notre association de retrouver un Festival conforme à ce que nous proposions avant la crise. Notre cycle concerts a permis de renouer avec les grands noms du répertoire classique comme la star du violon Nemanja Radulovic. L'autre événement important de 2021 a été notre exposition estivale, qui accueillait le sculpteur Romain Tiercin dont vous pu voir la statue monumentale installée sur la terrasse du jardin public qui a remporté un vif succès public.



de

avez

et



L'année 2022 sera pour nous exceptionnelle, car elle marquera nos **50 ans d'existence**.

Une longévité exceptionnelle due à tous les bénévoles qui au cours des décennies se sont mobilisés, ont donné de leur temps pour que vivent Arts, musique et patrimoine, par amour pour notre village. De beaux rendez-vous sont en préparation pour célébrer comme il se doit ce demi-siècle d'existence. D'autres initiatives verront le jour comme le retour du café littéraire à partir du mois de mars.

D'ici là, profitons de nos amis et de nos familles en vivant les fêtes de Noël comme un temps de paix et de sérénité.

Toute l'équipe des bénévoles se joint à moi pour vous souhaiter une belle et merveilleuse année.

Sylvain MOULÈNE  
Président

## Comité de Jumelage



Depuis le 4 Mai 1985, Saint-Robert est jumelé avec le bourg allemand d'**OBERREICHENBACH** (1300 habitants), situé en Bavière, dans le district de Moyenne-Franconie, à une distance de 1200 km. Le comité de jumelage de Saint-Robert, créé dès 1986, a pour objet de favoriser le développement des échanges linguistiques, culturels, sportifs et de contribuer à l'amitié franco-allemande. Il compte actuellement une soixantaine d'adhérents. Pour notre comité, le bilan de l'année 2021 est en demi-teinte, toujours en raison de l'épidémie mondiale de COVID 19.

### Ce que nous avons pu réaliser :

- La fontaine de Pâques : installation le 27 mars. Cette tradition de Moyenne-Franconie a apporté de la couleur sur la place de Saint-Robert pendant la période pascale et les messages des œufs et petits lapins nous rappelaient que la crise était bien là.
- Le Web-cuisine en mai avec nos amis d'Oberreichenbach en direct pour la recette allemande dans le cadre de l'action « Tous en cuisine d'Europe ».
- La visite des Jardins de Sothys : sortie des adhérents le samedi 19 juin. Nombre de personnes limité au restaurant, pas de visite guidée possible en raison de la crise sanitaire.
- La rencontre inter-jumelage : dimanche 18 juillet à l'occasion de l'ouverture du festival de musique de Saint-Robert. Un après-midi culturel agréable, ponctué par un pique-nique dans le jardin public.
- Le marché de Noël : dimanche 19 décembre sur la place de l'église avec vin chaud et spécialités bavaroises.



### Ce qui nous avons dû annuler :

- L'animation du 9 mai dans le cadre du Joli Mois de l'Europe (confinement oblige)
- Le déplacement à OBERREICHENBACH à l'Ascension 2021 pour la 2ème année consécutive
- Le repas choucroute fin novembre, toutes les conditions de réussite n'étant pas réunies.

### Les perspectives 2022, en souhaitant très fort que la situation sanitaire s'améliore :

- Voyage à Oberreichenbach à l'Ascension et toutes nos actions habituelles ou nouvelles.
- Tout au long de l'année : participation aux activités de la Maison de l'Europe – Centre Information Europe Direct Limousin, de l'Association des communes jumelées de Nouvelle-Aquitaine, formations, conférences, etc.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à :

- Cliquer pour voir la page facebook et nous suivre !!!
- Nous interroger par mail : [jumelage.saintrobert@gmail.com](mailto:jumelage.saintrobert@gmail.com)

Le jumelage invite à l'ouverture d'esprit, à la tolérance et au rapprochement des citoyens. N'hésitez à nous rejoindre.

Annie GAUTHIER, Présidente

## Club de bowls – Bowls Club

Comme la plupart des autres clubs, les occasions de nos activités étaient beaucoup limitées en 2021 par les règlements autour de la Covid 19 - avec seulement 6 semaines de jeu jusqu'à fin Octobre. Pendant cette année plusieurs de nos joueurs ont été obligés de quitter le jeu à cause des problèmes de santé, tandis que d'autres ont quitté la région. Donc **nous sommes à la recherche de nouveaux joueurs pour compléter notre équipe**. Les personnes qui souhaitent découvrir le jeu de Bowls à l'anglaise sont invitées à contacter Matthew HUNT, notre responsable des relations avec la Mairie, au numéro ci-dessous. Les séances dans la Salle André Rousseau se déroulent **le lundi, à 10 heures et le jeudi à 15 heures**. Il faut noter que les personnes qui veulent jouer aux Bowls devront produire un passe sanitaire valide.

Il y a une forte composante conviviale lors des séances : nous faisons une pause à mi-temps pour boire un café et, après la séance du jeudi, nous proposons un apéritif à ceux qui ont envie de discuter avec leurs collègues dans une atmosphère sympathique. Avant les problèmes de Covid, nous avons organisé chaque année un repas pour les joueurs et leurs époux(ses) au mois de Décembre, ainsi qu'un barbecue fin Juin pour marquer la fin de la saison, qui dure normalement du 1er Septembre au 30 Juin. Nous espérons qu'il sera possible de revivre ces événements amicaux aussitôt que possible.

Suite à un rapport à propos du risque d'incendie dans la Salle André Rousseau en 2020, le Club a été obligé de quitter le local situé dans la cave, où nous stockions notre équipement. Grâce à Mme Achard et Mme Molenkamp, membres du conseil municipal, le Club a eu accès à une partie de l'ancien office de tourisme. Le Club reconnaît ces efforts qui ont permis à notre activité de continuer dans la Salle André Rousseau. Nous attendons un temps meilleur, où l'on pourra abandonner les masques et le gel hydroalcoolique pour se concentrer sur le jeu de bowls !



*Lancement du bowl sur le tapis*

Matthew Hunt, représentant du comité du club - Tel. : 05 55 24 47 59

## Comité des fêtes



Cette année 2021 a vu notamment le retour des marchés festifs, tant attendus par les habitants du village, mais aussi par les vacanciers. L'été a tenu ses promesses, avec un premier marché très fréquenté. Les bénévoles des associations et les producteurs étaient eux aussi au rendez-vous et ont permis, avec beaucoup de travail, le bon déroulement de chaque marché, en respectant les mesures sanitaires imposées. Les vendredis ont filé à toute allure, avec un goût de liberté retrouvée. Puis a eu lieu, le 15 Août, la célèbre

fête de notre village. La journée a débuté avec la brocante et ses nombreux exposants, que l'on remercie d'être chaque année au rendez-vous. Puis nous avons pu proposer des attractions pour les enfants et un spectacle de rue. Malheureusement, cette année, en raison de la situation sanitaire, le défilé des chars fleuris, qui se déroule l'après-midi et le soir, n'a pas pu avoir lieu. Ce n'est que partie remise, lorsque les conditions le permettront à nouveau. La journée s'est achevée sur un dernier marché festif, clôturant la saison, suivi d'un magnifique feu d'artifice qui a embrasé le ciel Saint-Robertois. Dans l'ensemble, habitants de Saint-Robert et des villages voisins, corréziens et vacanciers, tous ont pu apprécier la beauté du village, mais également sa joie de vivre.



Nous remercions chaleureusement Yoan Pascarel, notre président depuis de longues années, jusqu'en 2021, qui a su renforcer avec une formidable énergie l'esprit festif de notre village. Nous remercions aussi, bien entendu, l'ensemble des bénévoles pour le travail considérable réalisé avant chaque événement, années après années. Nous espérons grandir encore et accueillir de nouveaux bénévoles, jeunes ou moins jeunes.

Maxime Mesmin, président.

### Club Bel Air Amitiés

Après un long sommeil, Bel Air Amitiés se réveille ! Suite à la démission de notre ancien Président, Michel LESECQ, que nous remercions d'avoir œuvré pendant 25 années, un nouveau bureau a été élu.

Présidente : Madame Lily MOLENKAMP  
Secrétaire : Madame Josy ACHARD  
Trésorière : Madame Monique DESCOMPS



L'année 2021 prévoit de beaux projets. Nous espérons réunir un maximum d'adhérents en proposant diverses activités, pour tous les âges : ateliers (cuisine, dessin, travaux manuels, produits naturels), lectures, jeux, etc. Nous sommes aussi à votre écoute pour toutes nouvelles idées. Le Club est ouvert à tous dans le nouveau local situé sous la salle André ROUSSEAU (ancien bureau de poste).

Nous pourrions nous réunir un après-midi par semaine, ou plus, afin de renforcer nos liens amicaux. Des sorties et repas au restaurant sont aussi envisagées.

Nous vous espérons nombreux. À bientôt !

Contact : 06 72 62 50 77

### Association des Artisans et Commerçants de Saint-Robert

Organisée par l'Association des artisans et commerçants de Saint-Robert, la **27<sup>ème</sup> édition de la Fête du Baco Nouveau**, tant attendue par tous, a eu lieu le 10 Octobre 2021 dernier. Une manifestation festive réussie, sous le signe du soleil, dans la joie et la bonne humeur, et tout en musique avec l'Orchestre de Bernard Rual. La journée a vu défiler un public fidèle, heureux de pouvoir profiter des plaisirs de la danse et de la table autour d'un bon verre de Baco !

Une première pour le tout nouveau bureau de l'association présidé par Patrick LAFOSSE et son équipe : Didier HAUSER, Laetitia MAURI, Sonia MERIGOT, Célié BERTRAND et Sylvain HAUET.

L'ancien bureau était au rendez-vous pour soutenir activement la nouvelle équipe. Un grand merci à Josette COURNIL, trésorière pendant 18 ans, et à Guy GALINAT, président pendant 8 ans. Sans oublier l'essentiel : l'engagement et le dynamisme des anciens et nouveaux—bénévoles qui ont participé à l'organisation et à la réussite de cette superbe journée.



Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à nous contacter : [strobortassobaco@gmail.com](mailto:strobortassobaco@gmail.com)

### Club de football – SR3V

L'Entente SR3V est née en juin 2020 de la fusion de trois clubs historiques du département : ceux de St Robert, Vignols-Voutezac et Vars. La première saison, très fortement frappée par la crise sanitaire, a néanmoins été l'occasion de construire de solides fondations, administratives, financières et sportives. Trois équipes seniors masculines sont engagées cette saison 2021-2022, pour une soixantaine de licenciés. L'entraîneur général diplômé est, depuis la création du club, Yannick Roche. Il est secondé sur les entraînements par Sylvain Sengens, Jérôme Chevalier, Jérôme Audeguy et Geordie Goulmy. Florian Moneger s'occupe de la préparation physique et Bruno Guinet des gardiens de but. L'équipe première est en D1 et occupe à la fin des matchs allers une belle troisième place en championnat. L'équipe réserve est en D2 et occupe la dixième place de sa poule. L'équipe C est en D4 et est huitième de sa poule.

L'encadrement pour les matchs est : pour l'équipe 1 Yannick Roche et Laurent Buisson ; pour l'équipe 2 Sylvain Sengens, Jérôme Chevalier et Julien Prougent ; pour l'équipe 3 Jérôme Audeguy, Geordie Goulmy et Lionel Coutreau.

L'entente SR3V inclut également une équipe féminine à 8 qui vient d'accéder à la D1 à l'issue de la première phase. La quinzaine de joueuses de l'effectif est encadrée par Bruno Guinet et Nicolas Tronc, qui ont remplacé Guillaume Perrier. Alain Machut vient les épauler tout au long de la saison.

A ce jour, l'Entente SR3V est donc une place forte du football corrézien et possède 216 licenciés, avec de très nombreux jeunes qui évoluent au sein du groupement jeunes JSVA.

**Bureau de l'Entente SR3V :** Co-présidents : Buisson Laurent, Sengens Sylvain, Machut Alain - Vice-présidents : Lachèze Grégoire, Berthy Aurélien - Trésoriers : Devillers Quentin, Soulier Lucie - Secrétaires : Bourdu Sabine, Raffin Guillaume

**Contacts :** Sengens Sylvain 06.85.01.20.91 - Buisson Laurent 06.80.17.19.70

**Le calendrier de notre association vous est proposé en fin d'année.**

En même temps que l'Entente SR3V, **un groupement « jeunes »** a été créé. Il se nomme Jeunesse Sportive Vézère Ardoise, communément appelé JSVA. C'est une association entièrement dédiée aux enfants avec un bureau et une trésorerie qui lui sont propres. La JSVA regroupe les licenciés de l'Entente SR3V ainsi que ceux d'Allasac et de St Viance.

Il y a une explosion du nombre de licenciés puisque nous sommes passés de 125 en 2020-2021 à 170 cette saison 2021-2022 !! Toutes les catégories sont représentées de U6 (5ans) à U17. Une nouvelle catégorie a été créée cette année, les kids foot, qui prend en charge les enfants nés en 2017 et 2018.

La force de la JSVA est son encadrement puisqu'une trentaine d'éducateurs s'occupent bénévolement de ces jeunes, deux à trois fois par semaine suivant les âges.

Bureau de la JSVA :

Président et correspondant : Buisson Laurent - Vice-président et responsable technique : Chauzu Julien - Vice-président et responsable boutique : Buy Alain - Trésorière : Vides Magalie

**Contacts :**

Buisson Laurent : 06.80.17.19.70 - Sengens Sylvain : 06.85.01.20.91

mail officiel : 577580@lcof.fr - Vous pouvez nous suivre sur : <http://facebook.com/Groupement.JSVA>



L'équipe première à Saint-Robert



L'école de foot (janvier 2020)

## Société communale de Chasse

Nous souhaitons, en priorité, adresser nos très sincères remerciements aux propriétaires terriens signataires ou non signataires qui nous permettent de nous adonner à notre passion « La Chasse ».

Quelques chiffres pour cette saison :

- Une trentaine d'adhérents
- 15 colliers de chevreuils
- 10 sangliers tués (entre le 1er janvier et le 06 décembre 2021)
- Petit gibier (hors restrictions sanitaires)

### Saison 2020/2021

Comme ces deux dernières années, nous nous réjouissons de la convivialité et de la chaleur humaine présentes au sein de la société de chasse de Saint-Robert, qui organise seulement 4 ou 5 battues par saison de chasse.

Nous constatons avec plaisir l'augmentation des cartes d'adhérents chaque année. La chasse a montré, encore cette année que, lorsqu'une passion est partagée avec bienveillance et solidarité, les moments de joie sont nombreux.



Tout en respectant les gestes sanitaires indispensables (distanciation, masques, gel...), nous avons pu regagner notre local communal de chasse à chaque battue cette saison. Nous tenons à remercier chacun pour son implication et son aide à chaque fois qu'il a été nécessaire d'améliorer ou de préparer ce local. Nous rappelons également que nous devons pouvoir continuer à vivre ensemble en paix, même le weekend, c'est pourquoi nous recommandons à tous (promeneurs et chasseurs) d'être vigilants à tout instant, et de porter des vêtements visibles par tous (gilets et/ou casquettes fluos par exemple).

Ces vêtements, obligatoires pour les chasseurs, nous aident à repérer au premier coup d'œil la présence de toute personne profitant de la nature. Des panneaux de signalisation « Chasse en cours » sont systématiquement disposés lorsque que les battues sont organisées sur la commune de Saint-Robert.

Les bons résultats enregistrés la saison passée et ceux de cette saison, nous confortent dans les choix que nous avons faits pour notre société de chasse et pour notre commune.

Nous en profitons donc pour remercier, très chaleureusement tous les adhérents de notre association, ainsi que Monsieur Le Maire et son conseil municipal qui, par leur bonne volonté et leur aide logistique, permettent à tous, de vivre de vrais bons moments.



L'Assemblée générale annuelle se tiendra, selon les conditions sanitaires, dans le courant de l'été 2022.

Le bureau de l'Association est composé de :

- Président : Pascal Peyrou
- Vice-Président : Jacques Faucher
- Secrétaire : Georges Ducheyron
- Secrétaire adjoint : Mickaël Ardilliez
- Trésorier : Gilles Counil
- Vice-trésorier : Lionel Delord
- Lieutenant de l'ouvèterie pour la société de chasse : Sylvain Féral

## Foyer des jeunes



Tout d'abord, l'ensemble du Foyer des jeunes vous souhaite une très bonne et heureuse année 2022, ainsi qu'une excellente santé.

Vous avez pu nous retrouver cette année 2021 lors des marchés festifs sur lesquels nous tenions trois stands, à savoir les crêpes, les glaces et les tapas. Nous étions également présents lors du marché de Noël pour vous proposer notre spécialité, les tapas.

Pour clôturer cette belle année, nous avons organisé une soirée restreinte pour le nouvel an dans la salle Saint Libéral, regroupant des jeunes de toute la Corrèze, mais aussi des autres départements. Cette soirée aura permis de nombreuses retrouvailles, entre les rires, les danses et les prestations musicales, dans le respect des conditions sanitaires.

Cette année 2021 nous a permis dans un premier temps de nous relancer avec de nouveaux arrivants dans l'association, de nous retrouver en ces temps compliqués et de nous développer. Nous espérons vous retrouver durant l'année 2022, lors des événements annuels habituels, mais aussi lors des innovations qui, nous l'espérons, rassembleront davantage les jeunes et dont les dates seront rapidement communiquées.

Merci à tous pour cette année 2021 et à très bientôt.

Antonin André, Président.

## Échange culturel

L'échange culturel est une réunion cordiale entre Français, Anglais, Hollandais, etc. dans le but d'encourager la compréhension d'autres cultures. Nous réalisons des quiz, de courts exposés sur des divers sujets (histoire, géographie, actualité, cuisine, etc.) suivi de discussions. Le français et l'anglais sont utilisés, afin que tout le monde puisse participer et améliorer ses aptitudes linguistiques.

C'est amusant, c'est gratuit et convivial, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Bien entendu, suite à la crise sanitaire, nos réunions n'ont pas lieu actuellement, nous espérons pouvoir nous retrouver dès que les conditions le permettront. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Thierry Dedome, au 05 55 25 24 73.

## Album – 2021 en PHOTOS

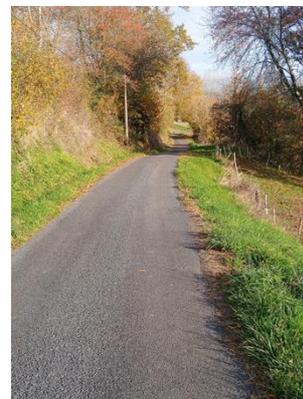
### INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE



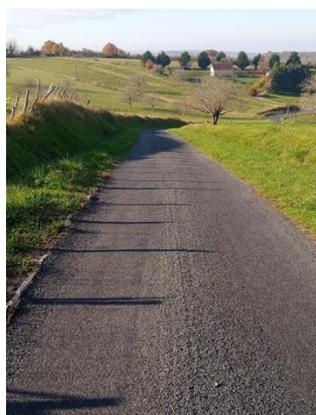
Nouveau tracteur



Route des Bernardoux



Route du Tuffet



Route du stade à la D5



Route de chez Pâques



Route de Vigneprieux



Travaux du bâtiment de la salle André Rousseau  
Voir aussi d'autres photos page 22

## NOUVEAUTÉS



Borne de collecte de vêtements    Parcours illustré, avec jeux pour enfants    Circuit du tour de la Corrèze en VTT  
*Photo O. Desmason*



Food truck  
 Boutique éphémère

Sculpture « La raie montante »



Reportage photos sur les artisans et commerçants de Saint-Robert (voir pages 32 et 33)



Mise à jour du site [www.saintrobert.fr](http://www.saintrobert.fr)



Visuel « Foire aux veaux de Saint-Robert », créé par Hervé Breuil

## ÉVÈNEMENTS, FESTIVITÉS



Cérémonie du 8 Mai

festifs



Fête du 15 Août



Marchés



Critérium cycliste, 27 Août

Fête du Baco, 10 Octobre



Cérémonie du 11 Novembre 2021

29 Novembre



Foire aux veaux du



Assemblée du cyclotourisme objatois  
Thé dansant



par Hervé Breuil

# MARCHÉ DE NOËL



Figurines réalisées



## Artisans, commerçants, professions de services, indépendants

### Photos portraits de Nadia Cherrière

	<p><b>Boucherie-Charcuterie-traiteur</b> Maison Lachèze Place de la Prévôté, 19310 Saint-Robert Tel. : 05 55 25 11 07</p>		<p><b>Conseiller Immobilier</b> Laetitia Mauri Site : <a href="http://openimmobilier.immo">openimmobilier.immo</a> <a href="mailto:laetitia.mauri@openimmobilier.immo">laetitia.mauri@openimmobilier.immo</a> Tel. : 06 14 90 34 64</p>
	<p><b>Salon de coiffure</b> Anne-France Rue Jacques Ranoux, 19310 Saint-Robert Tel. : 05 55 25 59 34</p>		<p><b>Bar « Le café perché »</b> Célie et Sophie 23, place de la Prévôté, 19310 Saint-Robert Tel. : 09 86 61 67 16</p>
	<p><b>Institut de Beauté</b> Andrine Institut 15 place Siméon Bourzat, 19310 Saint-Robert Tel. : 06 14 60 63 60</p>		<p><b>Les brocantes du tigre</b> Sylvain Hauet 100, avenue Henri Queuille, 19310 Saint-Robert Tel. : 06 24 02 03 27</p>
	<p><b>Épicerie, presse « Chez Sonia »</b> Point Vert Crédit Agricole <b>Bar « Le bistrot de Saint-Robert »</b> Sonia Mérigot 85, place de la Prévôté, 19310 Saint-Robert Tel. : 05 55 85 25 95</p>		<p><b>Boulangerie-Pâtisserie Irwan</b> Le Fournil de Saint Robert 11, rue Edouard Blanchard, 19310 Saint-Robert Tel. : 05 55 25 14 12</p>
	<p><b>Réparation Automobile</b> Sebastien Tocaben Les bas Pardoux, 19310 Segonzac Tel : 05 55 25 13 90</p>		<p><b>Fromagerie La chèvre bleue</b> Les Caudassies, 19310 Segonzac Tel. : 06 81 37 57 67</p>
	<p><b>Au petit bonheur,</b> Brocante saisonnière Vieille rue, 19310 Saint-Robert</p>		<p><b>Assistante maternelle agréée</b> Sabrina Muller 245, avenue Henri Queuille 19310 Saint-Robert Tel. : 06 88 72 77 04 / 05 55 17 00 32</p>

	<p><b>Cabinet d'infirmières</b> Carole Pascarel et Clarisse Tati Vieille rue 19310 Saint-Robert Tel. : 05 55 22 68 17</p>		<p><b>Menuiserie, fenêtres</b> Etablissements Océane Mesmin Z.I. Bridal, ave de l'industrie, 19130 Objat Tel. : 05 55 25 15 10</p>
	<p><b>Plâtrier</b> Jean-Pierre Bordes Rue Edmond Michelet 19310 Saint-Robert Tel. : 06 22 39 15 36</p>		<p><b>Peintre en bâtiment - Plâtrier</b> Thomas Bouzonie Puy de Guimond, Saint-Robert Tel. : 06 31 15 88 70 – 05 55 22 69 68</p>
	<p><b>Maçonnerie générale, gros œuvre, bâtiment</b> Sylvie, Jean-Michel Pascarel &amp; Fils Les Carteresses, 19310 Saint-Robert Tel. : 05 55 25 14 91</p>		<p><b>Mobilier design, Maarten Bakker</b> Saint Maurice, 19310 Saint-Robert Tel. : 07 85 63 15 71</p>
	<p><b>Electricité générale</b> Jean-Pierre Raffailac Rue Saint Libéral, 19310 Saint-Robert Tel. : 05 53 50 86 96</p>		<p><b>Menuiserie, escaliers, agencements</b> Mazy Frères Bellevue, 19310 Saint-Robert Tel. : 05 55 25 21 53</p>
	<p><b>Maréchal-Ferrant</b> Nicolas Guilliot Chez Courtaud, 19310 Saint-Robert Tel. : 06 74 52 39 49</p>		<p><b>Plomberie, chauffage, sanitaire</b> Eurl Michaël Ardilliez Rue Jean Ségurel, 19310 Saint-Robert Tel. : 05 55 23 47 06 - 06 70 79 74 72</p>
	<p><b>Carreleur Pierre Compte</b> 22, rue Émile Lacoste, 19100 Brive Tel. : 06 17 18 34 68 pierrec.aloe@gmail.com</p>		<p><b>Peinture, tapisserie, enduits, sols</b> Mathieu Pialat La Contie - 247 route de Louignac 19310 Perpezac-le-Blanc Tel. : 06 78 49 97 03</p>

Crédit Photos : N. Cherière, sauf photos illustrant les coordonnées de Pierre Compte, Sabrina Muller, Mathieu Pialat, Sébastien Tocaben, brocante « Au petit bonheur ».

## Gites et chambres d'hôtes

Saint-Robert bénéficie d'une très belle offre d'hébergements pour un week-end, une semaine voire même plus. Ils sont situés dans de belles demeures, bénéficient d'espace détente en extérieur et offrent la perspective d'un agréable séjour.

Vous avez de la visite, vous cherchez un hébergement sur place pour vos hôtes : n'hésitez leur faire profiter de cette offre. Vous proposez une **location saisonnière qui ne serait pas mentionnée ici** : faites-nous parvenir les renseignements pour que nous puissions les partager sur le site de la mairie.

### Les gites de France

Centrale de réservation gite de France : 05 55 27 38 38  
Lundi au vendredi 8h30/12h30 et 13h30/18h  
et sur le site Gites de France : [www.gites-de-france.com](http://www.gites-de-france.com)



Référence : 19G3156 Gite 2 épis – 5 personnes

Référence : 19G3163 Gite 2 épis – 4 personnes

Réservation directe propriétaire → Monsieur DUMEYNIÉ, Tel. : 05 55 25 15 16 ou 06 76 10 40 29

Référence : 19G3162 Gite 2 épis – 4 personnes

Référence : 19G3164 Gite 3 épis – 2 personnes

Réservation directe propriétaire → Monsieur MAZY, Tel. : 06 88 45 92 28 ou 06 83 50 70 69

Référence : 19G3160 Gite 3 épis - 2 personnes

Réservation directe propriétaire → Madame COURNIL, Tel. : 05 55 25 16 72 ou 06 09 34 66 70

Référence : 19G3214 Gîte La Maison de Turenne 4 épis

Réservation propriétaire → Charlotte CLEMENS, Tel. : 09 50 36 50 40 ou 06 32 90 39 70  
[www.lamaisondeturenne.com](http://www.lamaisondeturenne.com)

### Les autres gites et hébergements

Gite M. et Mme SEGUIN - Capacité d'accueil : 2 personnes

Référence de l'annonce : 91830254 sur le site de réservation Amivac  
([amivac.com](http://amivac.com)) - Réservation directe propriétaire → Tél. : 06 10 44 41 03



Gite de Mme DUCHEYRON - Capacité d'accueil : 6 personnes. → Tel. : 06 48 39 91 74.

## Numéros utiles

<b>Mairie de Saint-Robert</b> Ouverture : le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9 h à 12 h. Ouverture le dernier samedi du mois de 9 h à 12 h. Et sur rendez-vous auprès des élus.	Tél : 05 55 25 11 12 E-mail : commune.saint-robert@wanadoo.fr Site : www.saintrobert.fr
<b>Agence Postale</b> Ouverture : du mardi au samedi de 9 h 15 à 11 h 45. Départ du courrier, du lundi au samedi : 12h Fermeture le premier samedi de chaque mois.	Tél : 05 55 22 68 06
<b>Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive - CABB</b> Standard général Assainissement collectif et individuel Maison de l'Habitat Office du tourisme	Tél : 05 55 74 10 00 Tél : 05 55 74 70 15 Tél : 05 55 74 08 08 Tél : 05 55 24 08 80
<b>Instance de l'Autonomie du Canton (Objat)</b> Accueil, écoute, information et coordination pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Permanence les mardis et 3 premiers jeudis de chaque mois.	Tél. : 05 55 25 82 25
<b>Maison Solidarité Départementale de Juillac</b> Assistante sociale	Tél : 05 55 93 79 20
<b>Maison des services d'Ayen</b> Voir services et horaires page 4	Tél : 05 55 25 76 12
<b>Déchetterie d'Objat</b> Ouverture du lundi au samedi : 9 h-12 h et de 14 h-18 h ZI Bridal, 19130 Objat	Tél : 05 55 25 61 24 Mobile : 06 25 54 14 57
<b>Centre Hospitalier</b> de Brive : standard <b>Clinique</b> des Cèdres – Elsan : standard <b>Ambulances</b> Sébastien Breuil (19130 Vars-sur-Roseix)	Tél : 05 55 92 60 00 Tél : 08 26 30 08 88 Tél : 05 55 25 18 19
<b>Numéros d'appel d'urgence</b> Pompiers Urgences, SAMU Police/Gendarmerie Secours pour personne sourde ou malentendante (par SMS)	18 ou 112 15 17 114
<b>Activités à Saint-Robert</b> Cours de yoga (Sarah Gavaghan)	Tél : 06 34 03 69 65

### Rappel important

Si vous ne possédez pas de moyens techniques pour consulter les services en ligne sur Internet, vous trouverez un ordinateur et une assistance technique pour vous y aider à la mairie de Saint-Robert et à la **maison des services d'Ayen** (France Services).

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :  
Claude Achard, Josy Achard  
Paula Da Silva, Olivier Desmaison  
Philippe Hampikian, Sylvie Hampikian  
Laetitia Mauri, Liliane Molenkamp  
ainsi que les présidents ou membres des associations de Saint-Robert.  
Le plan du village a été réalisé par Gérard Le Nin.

Fait à Saint-Robert – Novembre et Décembre 2021

Imprimé par



38, avenue Marie et Pierre Curie  
19360 Malemort-sur-Corrèze  
Tél. : 05 55 92 14 14

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce document,  
il peut comporter des oublis ou des erreurs. N'hésitez pas à nous les signaler.